

REGLEMENT des TRACES VELOCIO + INSCRIPTION

- 1 - **Par équipe de 2 à 6 machines**, cette organisation est ouverte à tous cyclistes licenciés à une fédération sportive ou non licenciés (vous devrez alors être assurés individuellement).
- 2 - Le lieu de **départ** est laissé à l'**appréciation** des participants. Le lieu d'**arrivée** est obligatoirement le site de la **concentration pascale en Provence**.
- 3 - La distance **maximale** à parcourir est fixée à **360km**, la distance **minimale** à **201km**.
- 4 - Le départ est fixé à partir de 6h00 le samedi quel que soit le lieu de départ.
- 5 - Le parcours sera **neutralisé** durant la **nuit** de 22h00 à 6h00.
- 6 - **Sécurité** : respecter le code de la route, respecter les autres usagers, respecter les consignes de l'organisateur et ses bénévoles, respecter l'environnement.
Circulation nocturne : obligation du port du gilet de haute visibilité
Circulation diurne : hors agglomération et par visibilité insuffisante le port du gilet de haute visibilité est également obligatoire.

À conserver



.....

À renvoyer

FFCT
Ligue Ile de France

AUDAX-CLUB-PARISIEN N° 00128
www.audax-club-parisien.com

TRACES VELOCIO

Bulletin d'inscription

LOCALITE de DEPART :

<u>Prix de l'inscription</u> :	Licencié FFCT	9€50 x	=	€
	NON Licencié	11€50 x	=	€
	Jeune de – 18 ans	7€00 x	=	€
		Total	=	€

Joindre le règlement correspondant à l'ordre de l'AUDAX CLUB PARISIEN avec ce bulletin d'inscription à Danielle & Claude PIERRE - 25 rue du Petit Bourbon - 85200 LONGEVES

7 - Les jeunes de **moins de 18 ans** peuvent participer à cette épreuve à condition d'être accompagnés par au moins deux adultes et de présenter **une autorisation parentale**.

8 - Les participants devront être présents sur le lieu de la concentration pascale, le dimanche entre 8h00 et 10h30 pour remettre leurs cartes de route aux représentants de l'AUDAX CLUB PARISIEN.

9 - La carte de route comportera **3 contrôles minimums**, en dehors de ceux du départ et d'arrivée, espacés d'au moins 50km chacun.

10 - Le **bulletin d'inscription** devra être accompagné de la **photocopie de la licence de chaque participant ou photocopie « expédition licences » du club**, envoyée par la FFCT, pour pouvoir bénéficier de la réduction de la FFCT.

11 - Le **montant de la participation** est fixé sur le bulletin d'inscription.
Cette participation donne droit à la **carte de route** et à la **médaille** des Traces Vélocio (création 2005)

12 - **Inscriptions au plus tard quinze jours avant Pâques.**



Danielle & Claude PIERRE
25 rue du Petit Bourbon
85200 - LONGEVES
Tel : 02 28 13 06 44 – P : 06 82 46 38 36
Courriel : cocopierre2211@orange.fr
www.audax-club-parisien.com

janvier 2017

À conserver



.....

À renvoyer

Adresse de retour des cartes de route :

Nom : Prénom :

.....

.....

Adresse courriel pour l'envoi de la plaquette-résultats :

.....

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :